

Chambre des Représentants.

SIÈGE DU 6 MAI 1857.

RAPPORT fait par M. MILCAMPS, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête de la dame veuve Engler née Gefken.

MESSIEURS,

La dame veuve Engler, née Marie-Élisabeth Gefken, propriétaire, née à Clèves, demande la naturalisation ordinaire.

Elle expose qu'elle est venue s'établir en Belgique en l'année 1805, qu'elle a eu son domicile à Bruxelles jusques en l'année 1827, dans la commune de Grimberghem jusques en 1831 et, depuis cette époque jusqu'à ce jour, à Bruxelles.

Les rapports des autorités établissent que la pétitionnaire, par ses qualités personnelles, sa fortune, jouit de la considération publique.

LE RAPPORTEUR,

MILCAMPS.

LE PRÉSIDENT,

FALLON.